

COMMUNIQUE DE PRESSE**Publication d'une notification conforme article 14
de la loi du 2 mai 2007**

21 février 2011 – 18h00 – Information Régulée

Antwerpen – Thenergo (Euronext Brussels: THEB), un acteur de tout premier plan dans le développement et l'exploitation de projets décentralisés d'énergie propre, a reçu le 10 février 2011 la notification suivante:

- Date de déplacement de seuil : 3 février 2011
- Dénominateur au 3 février 2011: 22.020.588

Raison de notification - La groupe des actionnaires formé par les personnes tenues à notification suivantes a été terminée au 3 février 2011 :

Ivo Van Vaerenbergh: 0,00%

Beheers- en advieskantoor Van Vaerenbergh en Co: 1,45% ou 319.892 droits de votes

Ivo Leysen: 0,00%

Luc Leysen: 3,75% ou 825.710 droits de votes

Guy Leysen: 0,00%

Benjamin Simons: 0,00%

Philippe Winant: 1,61% ou 354.409 droits de votes

Nico Verbaeten: 0,00%

Marleen Allaerts en Didier Versmissen: 0,29% ou 62.837 droits de votes

Peter Van De Kerkhof: 0,60% ou 131.879 droits de votes

Willy Van Den Heuvel: 0,00%

NV Beheers- en advieskantoor Van Vaerenbergh & Co est la société de gestion de Ivo Van Vaerenbergh.

A propos de Thenergo

La société Thenergo, située en Belgique, est un acteur indépendant, totalement intégré, dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie durable. Thenergo crée de la valeur pour ses partenaires et ses actionnaires en tant que fournisseur global de solutions d'énergie durable, en produisant de l'électricité et de la chaleur à partir de combustibles renouvelables.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Chris Beliën

CEO

Tél. + 32 (0)3 292 96 99

chris.beliën@thenergo.eu

Gateway House, Brusselstraat 59

B-2018 Anvers

Belgique

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web de notre société www.thenergo.eu